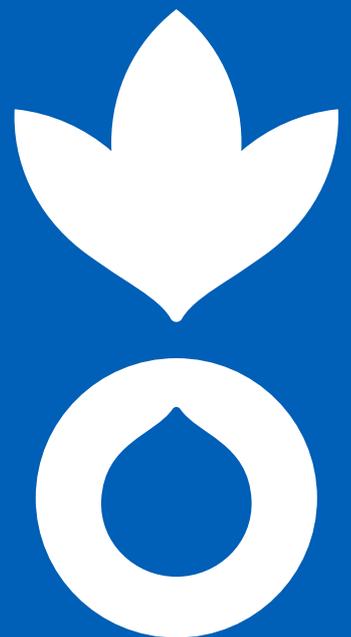


# BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE SUR LE SÉNÉGAL



## POINTS SAILLANTS

- Installation tardive et irrégulière des pluies
- Soudure pastorale marquée au nord, régions de Louga, Saint-Louis et Matam
- Embonpoint passable à bon dans le centre et sud, médiocre au nord
- Vols de bétail fréquents à Louga, Kaffrine et Tambacounda
- Forte hausse du prix des bovins males
- Améliorations des termes de l'échange pour les éleveurs, mais vulnérabilité persistante pour les ménages non-éleveurs



Ce bulletin de surveillance de la zone agropastorale du Ferlo entre dans le cadre du projet d'appui à la préparation et au renforcement des capacités de réponses aux risques de catastrophes naturelles, et de leurs conséquences sur la sécurité nutritionnelle et alimentaire au Sénégal. Ce projet est mis en œuvre par Action contre la Faim (ACF) en collaboration avec le Réseau Billital Maroobé (RBM) et le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA) pour appuyer le Système d'Alerte Précoce (SAP) national dans la collecte et l'analyse des données pastorales.

La validation du bulletin est assurée par le Comité National Technique du SAP qui regroupe plusieurs acteurs sectoriels, ONG et Associations de Consommateurs.

La démarche méthodologique combine des enquêtes au niveau de sites sentinelles de surveillance pastorale du RBM et l'exploitation de données satellitaires disponibles sur le site [geosahel.info](http://geosahel.info).

Les enquêtes de terrain concernent 30 sites sentinelles répartis sur 14 départements qui composent la zone agropastorale des régions de Louga, de Matam, de Saint-Louis, de Kaffrine, Fatick et de Tambacounda. Chaque site sentinelle est sous la responsabilité d'un collecteur du RBM, qui est chargé de collecter à la fréquence hebdomadaire des informations sur les ressources pastorales. Les questionnaires sont transmis sous forme de messages téléphoniques, et une plateforme de service internet permet de centraliser les données collectées. Ces données sont par la suite traitées pour une interprétation cartographique.

Les données satellitaires utilisées dans ce rapport proviennent de deux sources :

- Le projet RAPP (Rangeland and Pasture Productivité) à l'initiative du GEOGLAM (Group on Earth Observations and its Global Agricultural Monitoring). L'information produite à partir des observations du capteur satellitaire MODIS concerne la fraction d'occupation du sol en végétation humide (photosynthétique active) et sèche (photosynthétique non-active). Ces données sont accessibles en temps réel, au pas de temps mensuel depuis 2001, et à la résolution de 500m, sur le site internet du GEOGLAM.
- Le service terrestre de COPERNICUS Global Land Service, le programme d'observation de la Terre de la Commission Européenne. La recherche qui a mené à la version actuelle du produit a reçu des financements de divers programmes de recherche et de développement technique de la Commission Européenne. Le produit est basé sur les données des satellites SENTINEL-3, PROBA-V et SPOT-VEGETATION de l'Agence Spatiale Européenne ESA.

## TABLE DES MATIÈRES

Points saillants .....	1
Contexte .....	4
Situation pastorale.....	4
Concentration et mouvements .....	4
Ressources en pâturage.....	5
Ressources en eau .....	7
Feux de brousse.....	9
État d'embonpoint et de santé des animaux.....	10
Vols de bétail, conflits et insécurité.....	13
Accès aux marchés, appui au secteur pastoral et disponibilité d'aliment pour bétail .	14
Prix des marchés .....	15
Conclusion.....	20
Perspectives et recommandations .....	20
Information et contacts .....	21
Partenariats.....	21
Financements .....	21

## CONTEXTE

La période de juin à juillet 2025 au Sénégal se distingue par une installation tardive et irrégulière des pluies, entraînant une soudure pastorale particulièrement marquée dans le nord du pays, mais aussi dans les zones centrales et méridionales qui accueillent d'importants flux de transhumants.

Parallèlement, la hausse notable du prix du bétail, en particulier des bovins mâles, profite aux éleveurs tout en pesant sur le pouvoir d'achat des consommateurs. La conjonction de déficits fourragers, de stress hydrique localisé, de maladies animales et de vols de bétail met en lumière les vulnérabilités structurelles du secteur pastoral et leurs repercussions directes sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages.

## SITUATION PASTORALE

### CONCENTRATION ET MOUVEMENTS

Au cours des mois de juin et juillet 2025, le pastoralisme au Sénégal s'est caractérisé par une mobilité particulièrement intense des troupeaux. Dans des zones de Dolly, Ranérou et Bondji, la concentration de bétail a atteint des seuils critiques, transformant ces localités en véritables sites d'accueil où la pression sur les pâturages et les points d'eau est devenue particulièrement forte.

Les trajectoires de transhumance révèlent un déplacement massif du nord, où la concentration est moyenne à faible, vers le sud, conséquence directe des déficits fourragers et hydriques enregistrés à Louga, Saint-Louis et Matam. Face à ces pénuries, de nombreux éleveurs ont été contraints d'abandonner ces régions pour rejoindre des zones mieux dotées en ressources. Kaolack, Kaffrine et Tambacounda apparaissent ainsi comme des points de convergence stratégiques, attirant un afflux considérable en raison de la disponibilité relative de pâturages et de points d'eau.

Cette dynamique dépasse largement les frontières nationales. Les flux transfrontaliers se manifestent par l'arrivée de troupeaux venus de Mauritanie via Ranérou et Galoya, mais également par des départs vers le Mali à travers Ngabou et Kothiary. Ces mouvements traduisent à la fois l'importance des corridors pastoraux régionaux et la vulnérabilité partagée face aux aléas climatiques et aux déficits de ressources.

Cependant, la concentration massive du bétail dans le centre et la rive du fleuve Sénégal n'est pas sans conséquences. Elle accélère le surpâturage, exacerbe la pression autour des points d'eau et augmente les risques sanitaires, en particulier la propagation de maladies telles que la pasteurellose ou la peste des petits ruminants.

En définitive, la carte des mouvements pastoraux de juin-juillet 2025 (figure 1) illustre une transhumance d'ampleur exceptionnelle, à la fois interne et transfrontalière, qui reconfigure les territoires. Tandis que le nord se vide de ses troupeaux, le centre et le sud deviennent des zones d'attraction mais aussi de tensions. Cette situation souligne l'urgence d'une gestion concertée des corridors de mobilité, du renforcement des infrastructures pastorales et de la mise en place de mécanismes de prévention des conflits.

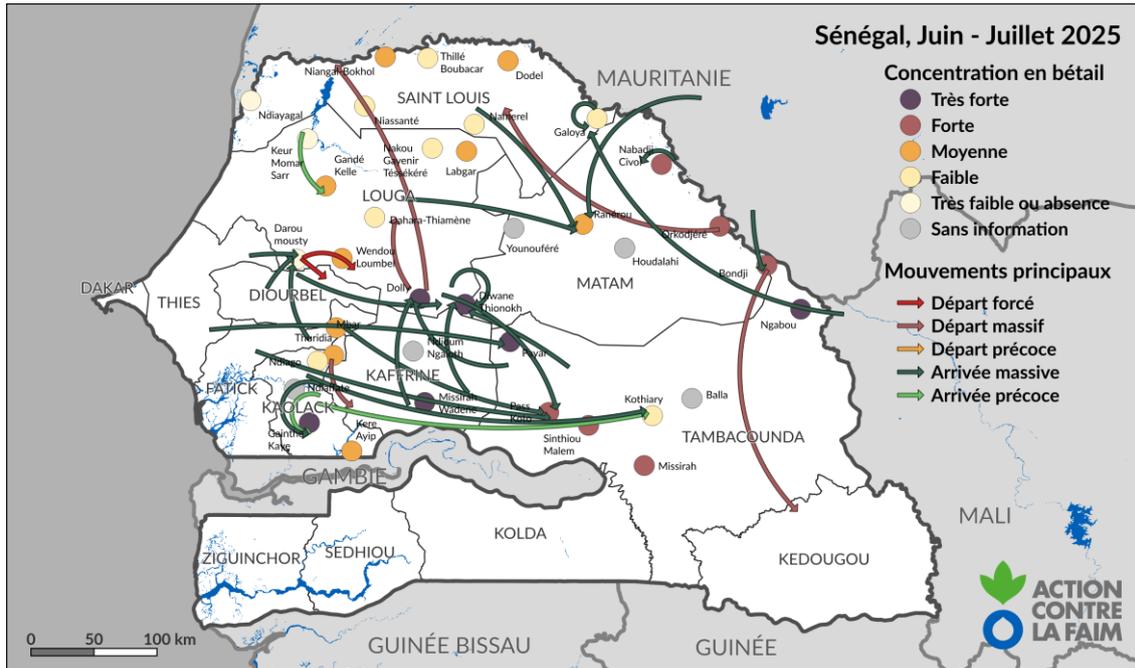


Figure 1 – Concentration et mouvements de bétail sur la période de juin à juillet 2025 sur le Sénégal

## RESSOURCES EN PÂTURAGE

La couverture végétale moyenne nationale est globalement satisfaisante, mais les déficits au nord du pays témoignent d'une vulnérabilité persistante liée à l'installation tardive des pluies (Figure 2). À l'inverse, le Sénégal oriental bénéficie de conditions plus favorables, renforçant les disparités régionales dans l'accès au pâturage.

Il est à noter que les cartes produites à l'aide de l'imagerie satellitaire informent uniquement sur la fraction d'occupation du sol en végétation verte (photoactive) et en végétation sèche (non-photoactive) et ne donnent pas d'informations sur la quantité totale de végétation ni sur la qualité. Les sols totalement couverts apparaissent en vert foncé, les sols nus en orange/marron.

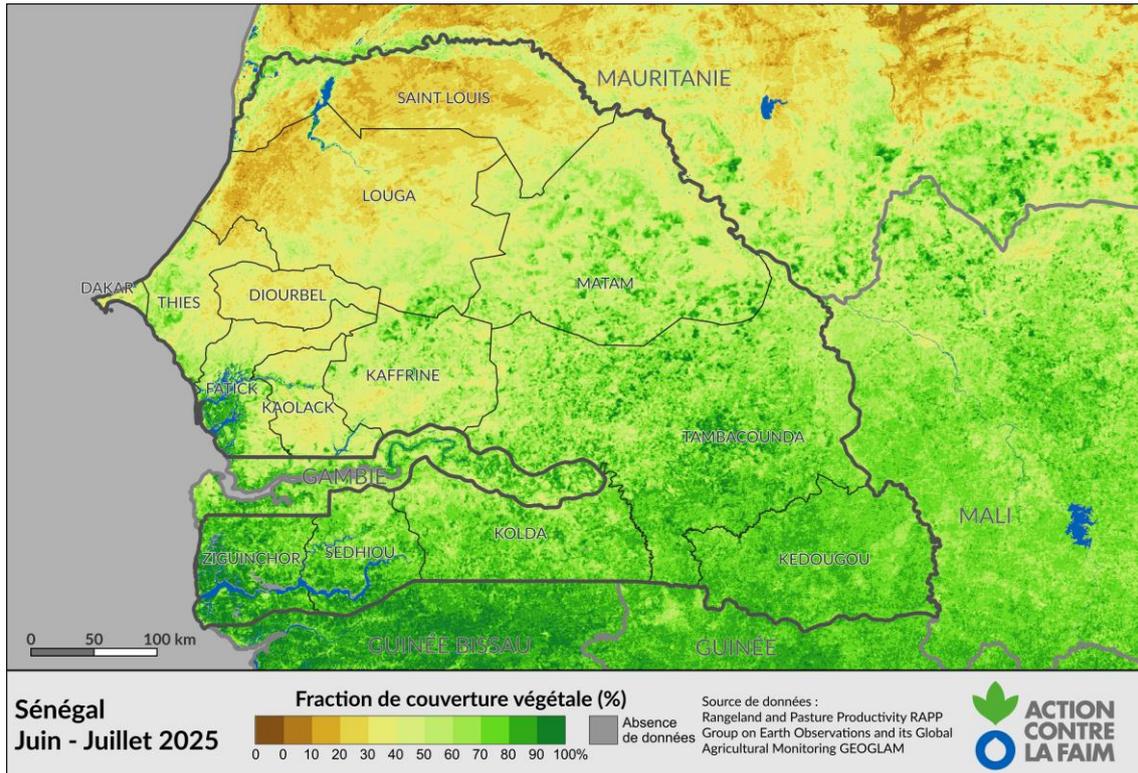


Figure 2 - Fraction de couverture végétale sur la période de juin à juillet 2025 sur le Sénégal

L'anomalie de couverture végétale confirme des déficits persistants dans le Nord (Saint-Louis, Louga), avec des taux inférieurs aux moyennes historiques. Cela traduit une forte vulnérabilité pastorale dans ces zones. En revanche, des excédents dans le Sénégal oriental et la Casamance offrent des opportunités de pâturage plus favorables (figure 2).

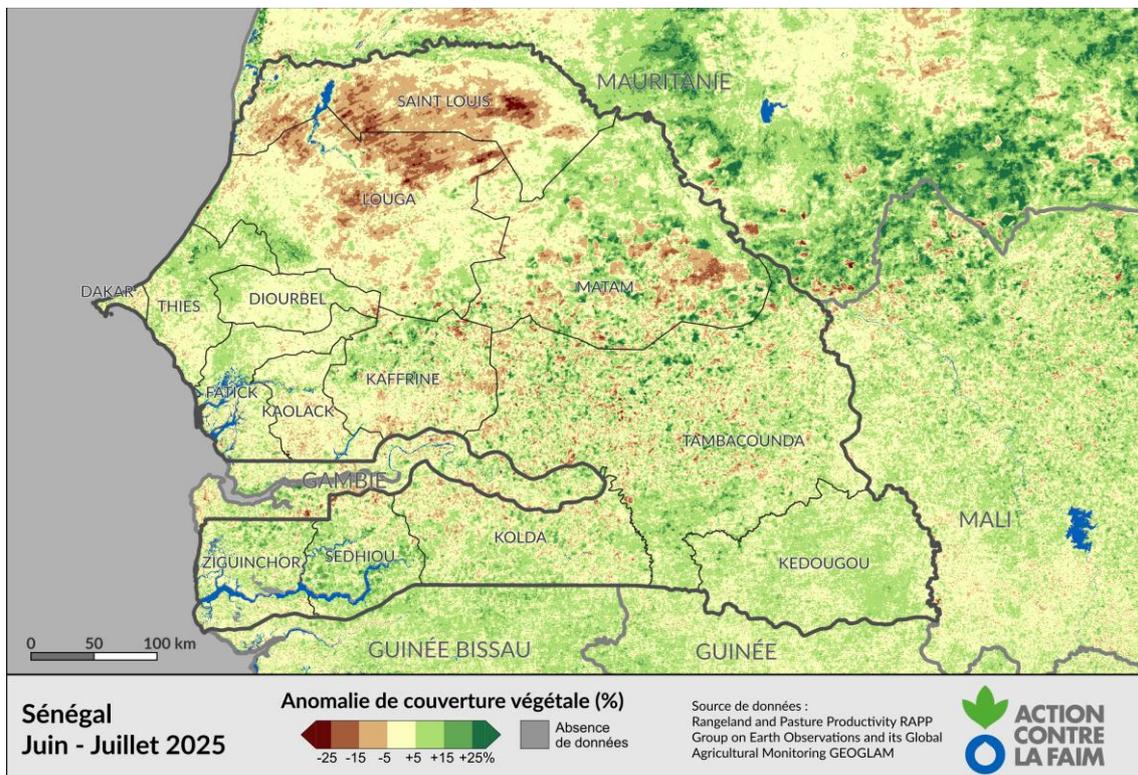


Figure 3 - Anomalie de couverture végétale entre juin et juillet 2025 sur le Sénégal

Les observations des sentinelles pastorales révèlent une insuffisance de pâturage dans le nord du pays, notamment à Louga et Saint-Louis, contrastant avec des ressources abondantes dans le Saloum, Tambacounda et la Casamance figure 4). Ces disparités expliquent les flux de transhumance et accentuent les risques de surpâturage dans les zones d'accueil.

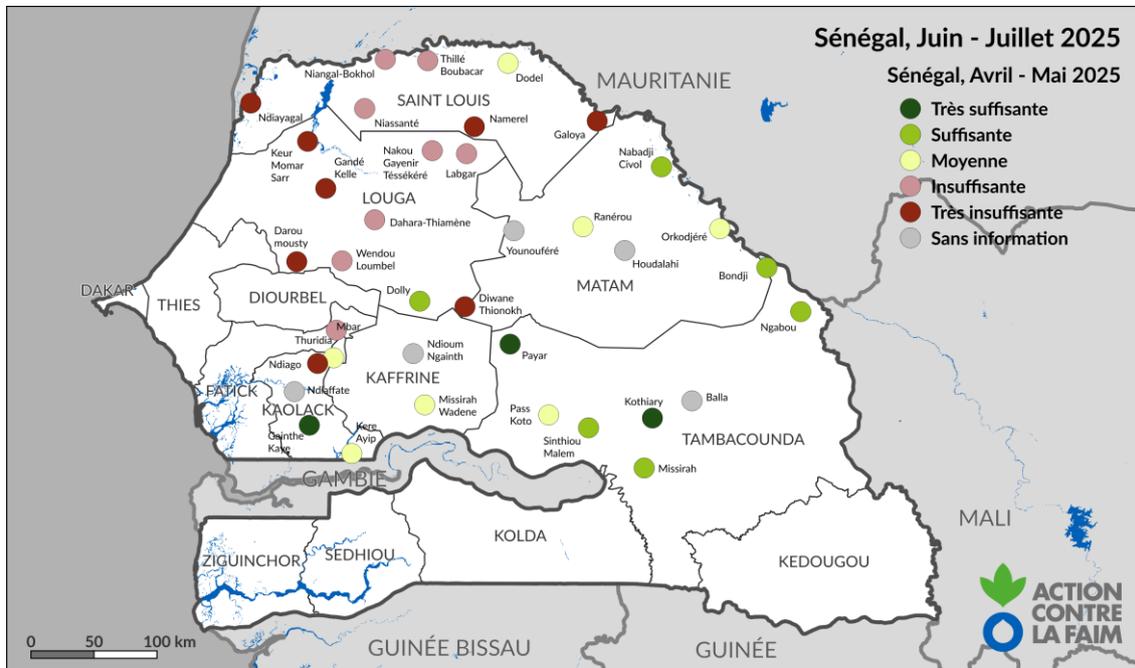


Figure 4 – Situation des ressources en pâturage enregistrée sur la période de juin à juillet 2025 sur le Sénégal

## RESSOURCES EN EAU

L'anomalie de la présence d'eau de surface (figure 5) révèle un déficit prononcé dans le Bassin arachidier (Thiès, Diourbel, Fatick, Louga), où les éleveurs dépendent fortement des forages et puits. En revanche, les excédents dans le Sénégal oriental et la Basse Casamance traduisent une disponibilité plus importante en eau dans ces zones.

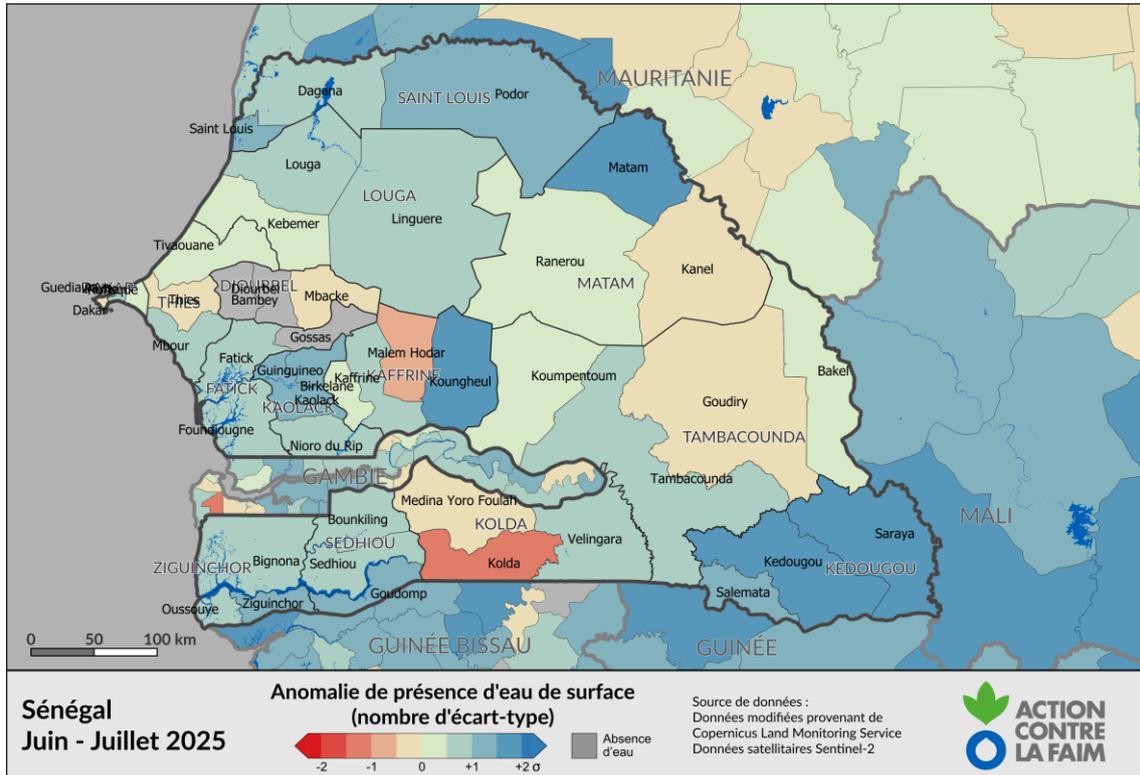


Figure 5 - Anomalie de présence d'eau de surface sur la période de juin à juillet 2025 sur le Sénégal

Les ressources en eau sont globalement satisfaisantes, mais deux zones critiques (Galoya et Bondji) affichent des insuffisances. Ces déficits, liés à une forte concentration animale et à des infrastructures vétustes, accroissent les risques de conflits d'usage et de maladies hydriques (figure 6).

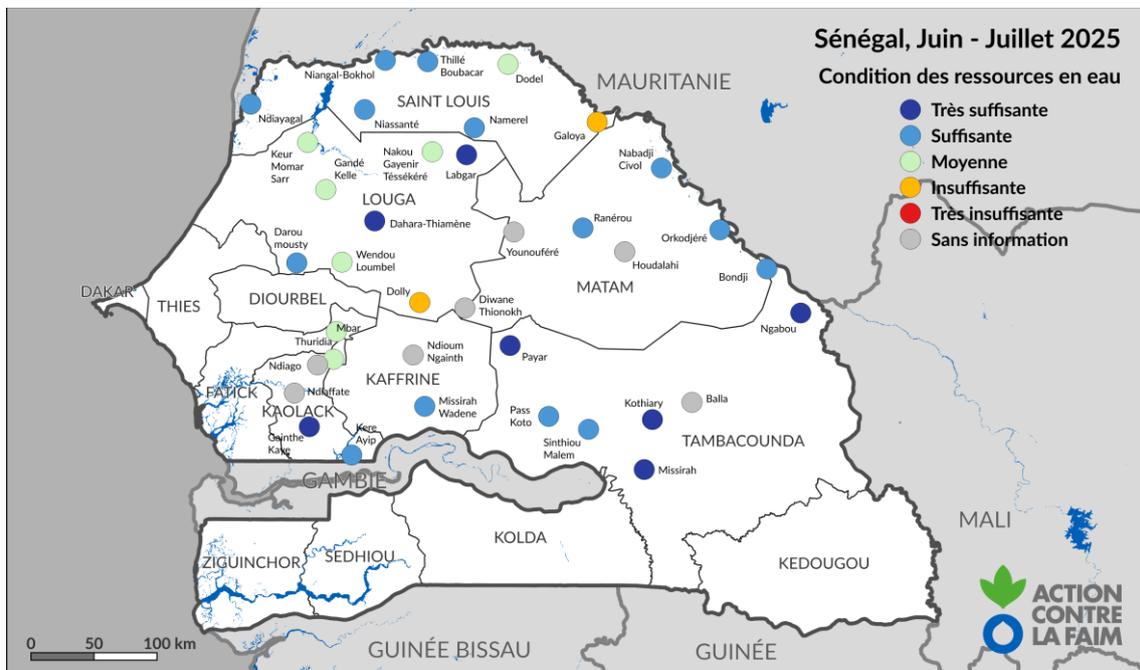


Figure 6 - Situation des ressources en eau enregistrée sur la période de juin à juillet 2025 sur le Sénégal

L'analyse de la figure 7 montre que les forages constituent la principale source d'eau utilisée pour l'abreuvement, suivie par le fleuve Sénégal. La dépendance aux forages souligne la fragilité du système hydraulique pastoral, exposé aux pannes et au manque d'entretien. Le renforcement et la diversification des infrastructures hydrauliques s'imposent comme priorité.

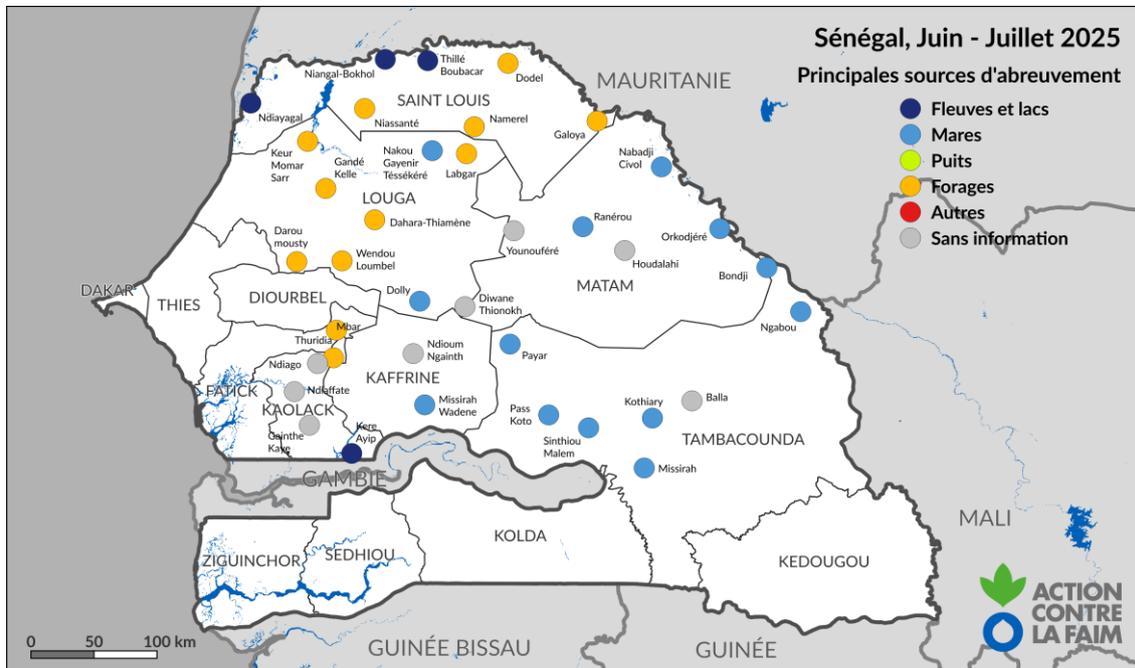


Figure 7 – Principales sources d'abreuvement utilisées sur la période de juin à juillet 2025 sur le Sénégal

## FEUX DE BROUSSE

Globalement aucun feu de brousse n'a été signalé au courant de la période juin – juillet 2025 (figure 8). Cette situation montre que les mécanismes visant à réduire les feux de brousses ont bien fonctionné et les communautés prennent de plus en plus conscience des effets dévastateurs des feux de brousses sur leur environnement. Cependant, les feux observés à Dolly et Sinthiou Malem rappellent la nécessité de maintenir les pare-feux et les actions communautaires de vigilance.

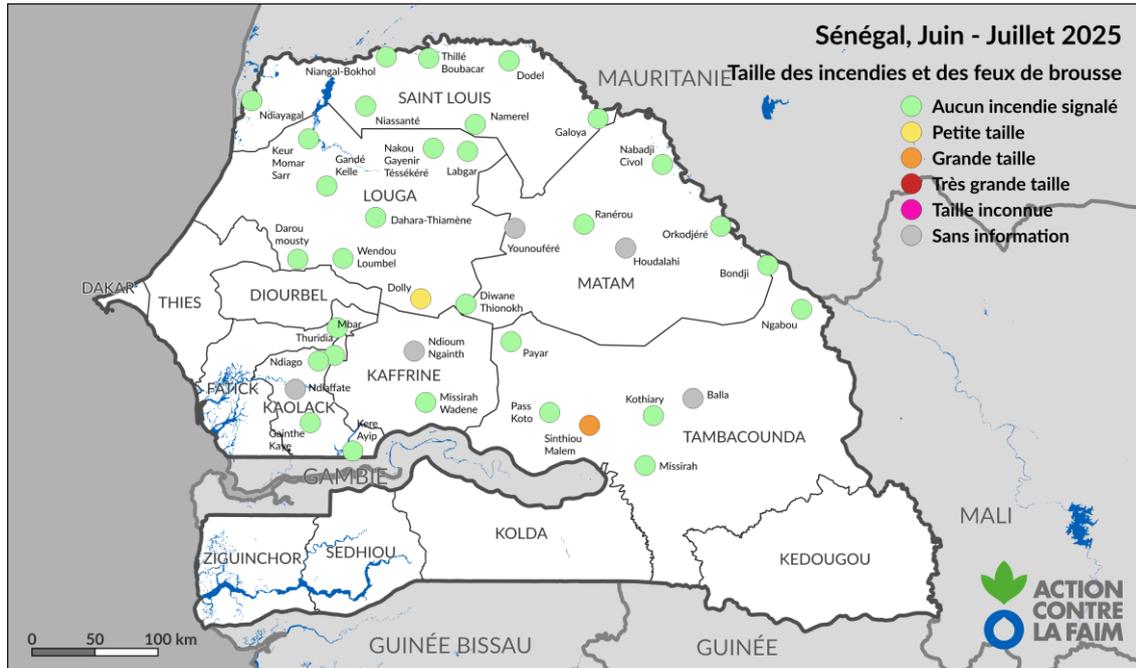


Figure 8 – Taille des incendies et des feux de brousse signalés sur la période de juin à juillet 2025 sur le Sénégal

## ÉTAT D'EMBONPOINT ET DE SANTÉ DES ANIMAUX

L'embonpoint des petits ruminants est passable à bon dans l'ensemble, mais médiocre dans certaines zones de Saint-Louis comme Niassanté et Ndiayagal (figure 9). Ces disparités reflètent la variabilité de l'accès au pâturage et soulignent la vulnérabilité accrue des cheptels du Nord. En revanche, dans la zone de Gainthe Gayes, ainsi qu'à Tambacounda (Missira, Kothiari et Payar) et Matam (Orkadiéré et Bondji), l'état d'embonpoint des animaux est considéré comme bon.

L'état d'embonpoint des gros ruminants, suit la même tendance que celles des petits ruminants avec des situations critiques à Nakou Gayenir et Ndiayagal (figure 10). Ces déficits d'état corporel risquent d'impacter la productivité et les revenus des éleveurs.

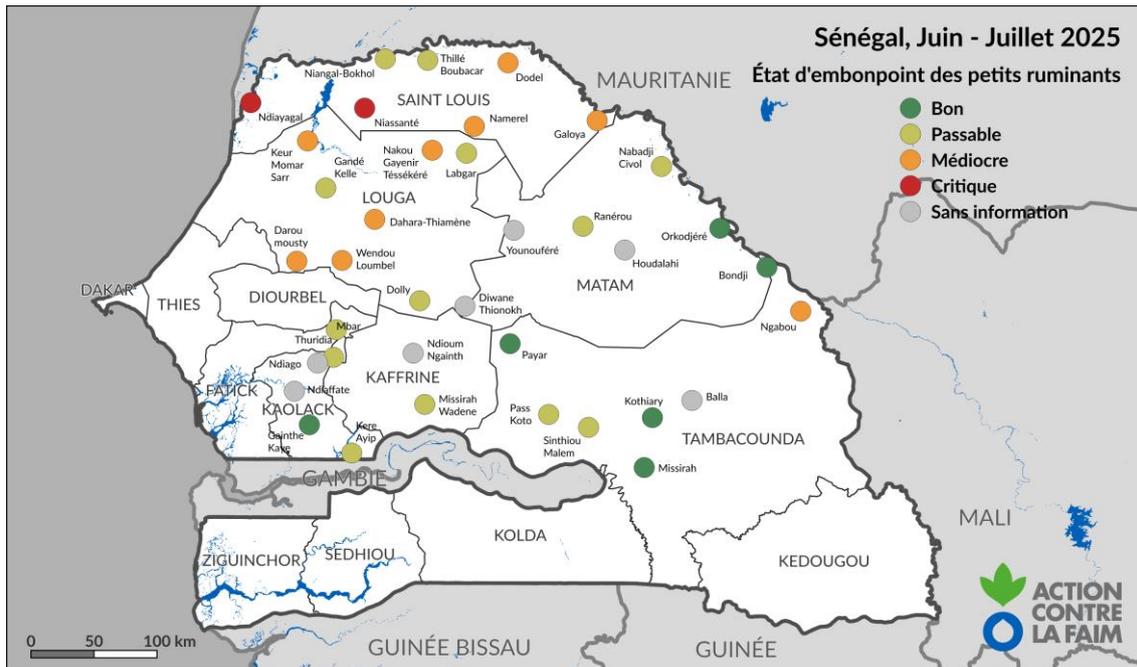


Figure 9 – État d’embonpoint des petits ruminants enregistré sur la période de juin à juillet 2025 sur le Sénégal

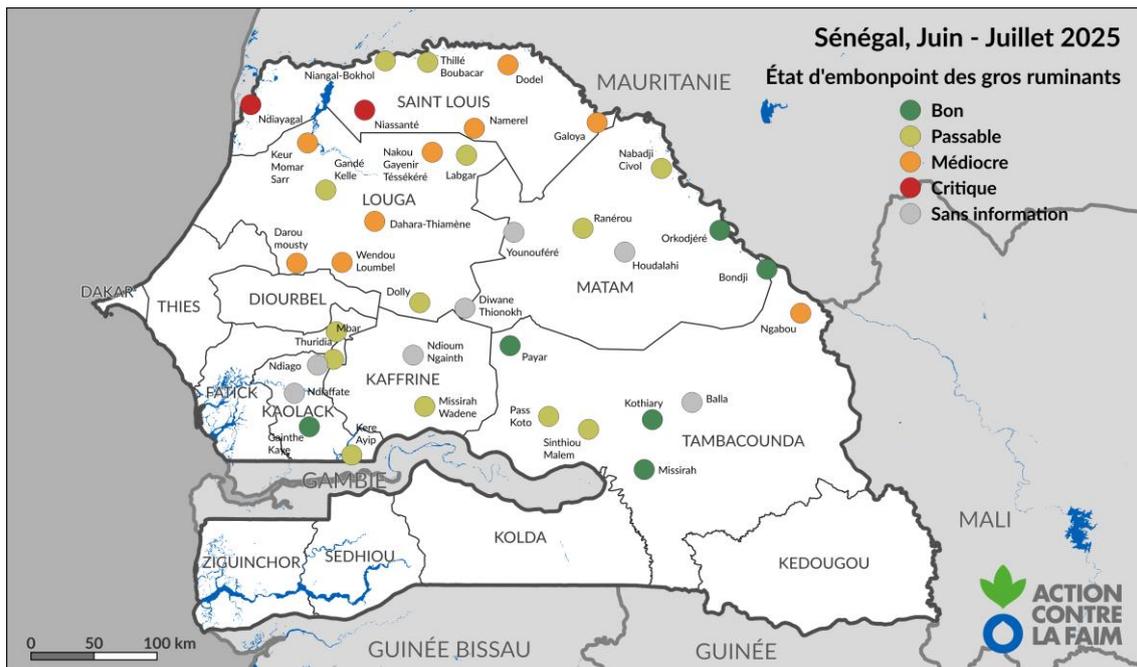


Figure 10 – État d’embonpoint des gros ruminants enregistré sur la période de juin à juillet 2025 sur le Sénégal

Les cas de maladies animales (pasteurellose, distomatose, peste des petits ruminants) sont localisés seulement à Galoya et Ndiayagal, mais préoccupants (figure 11). Ces foyers exigent un renforcement de la surveillance zoo-sanitaire et des campagnes de vaccination ciblées.

L’analyse de la figure 12 nous révèle que les principales causes de mortalité animale sont liées aux maladies et aux accidents. Les pertes à Galoya et Kothiary traduisent une fragilité sanitaire qui pourrait s’aggraver sans appui vétérinaire accru.

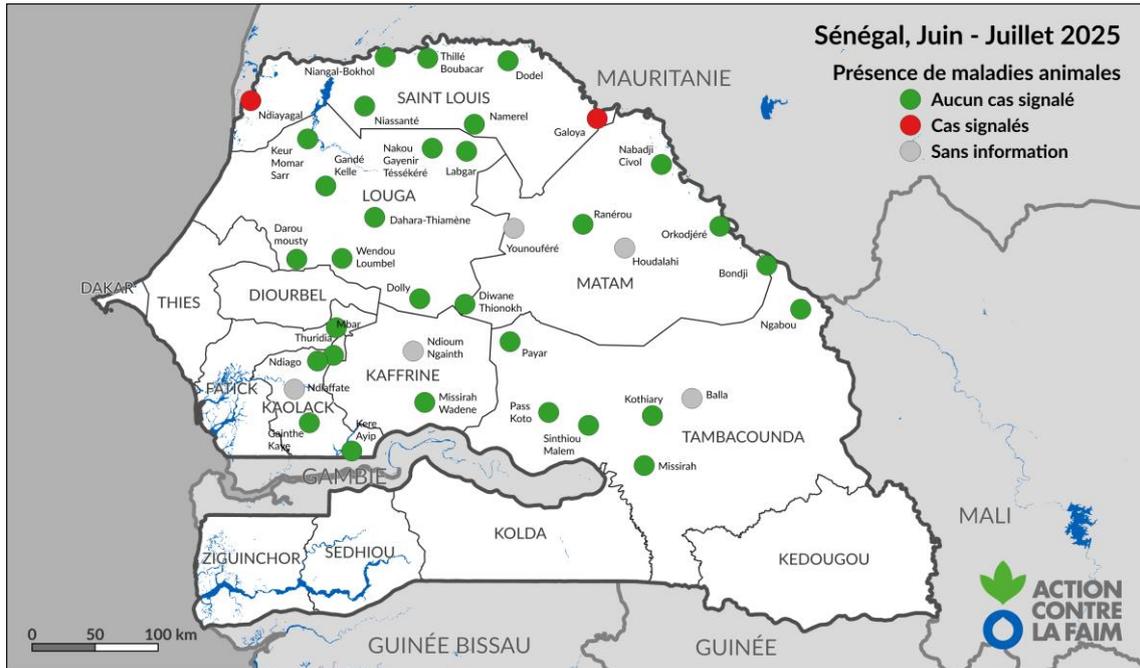


Figure 11 - Présence signalée de maladies animales sur la période de juin à juillet 2025 sur le Sénégal

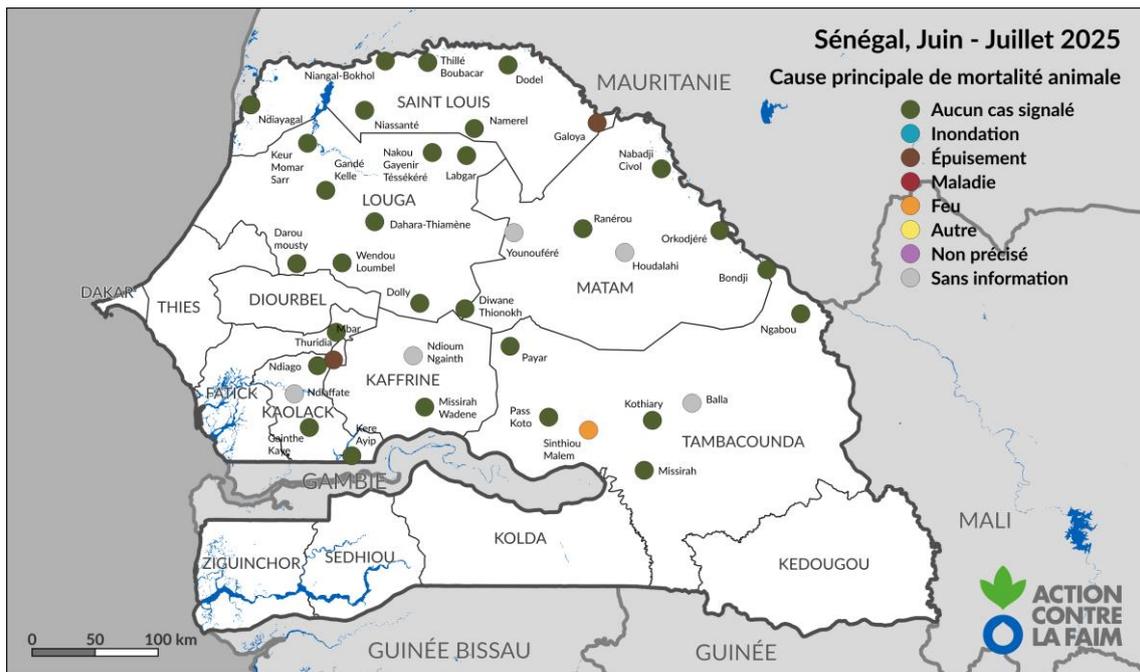


Figure 12 - Causes principales de mortalité animale rapportées sur la période de juin à juillet 2025 sur le Sénégal

## VOLS DE BÉTAIL, CONFLITS ET INSÉCURITÉ

Les vols de bétail sont répandus sur l'ensemble du territoire, avec des foyers majeurs à Louga, Tambacounda et Kaffrine (Figure 13). Ces vols fragilisent les ménages pastoraux et alimentent les tensions locales, nécessitant une sécurisation renforcée.

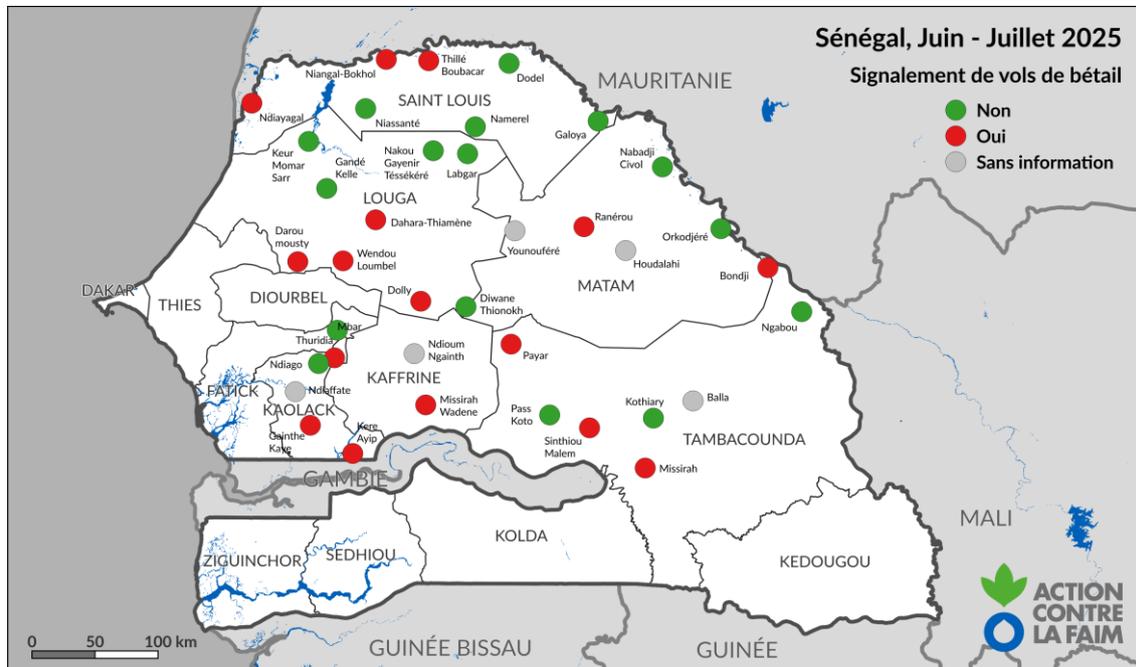


Figure 13 - Vols de bétail rapportés sur la période de juin à juillet 2025 sur le Sénégal

Les conflits, bien que moins fréquents (figure 14), apparaissent dans les zones à forte cohabitation éleveurs-agriculteurs (Gainthe Kayes, Payar et Darou Mousty). Ils sont liés à la divagation du bétail et à la compétition pour les ressources, et appellent à un renforcement des mécanismes de médiation locale.

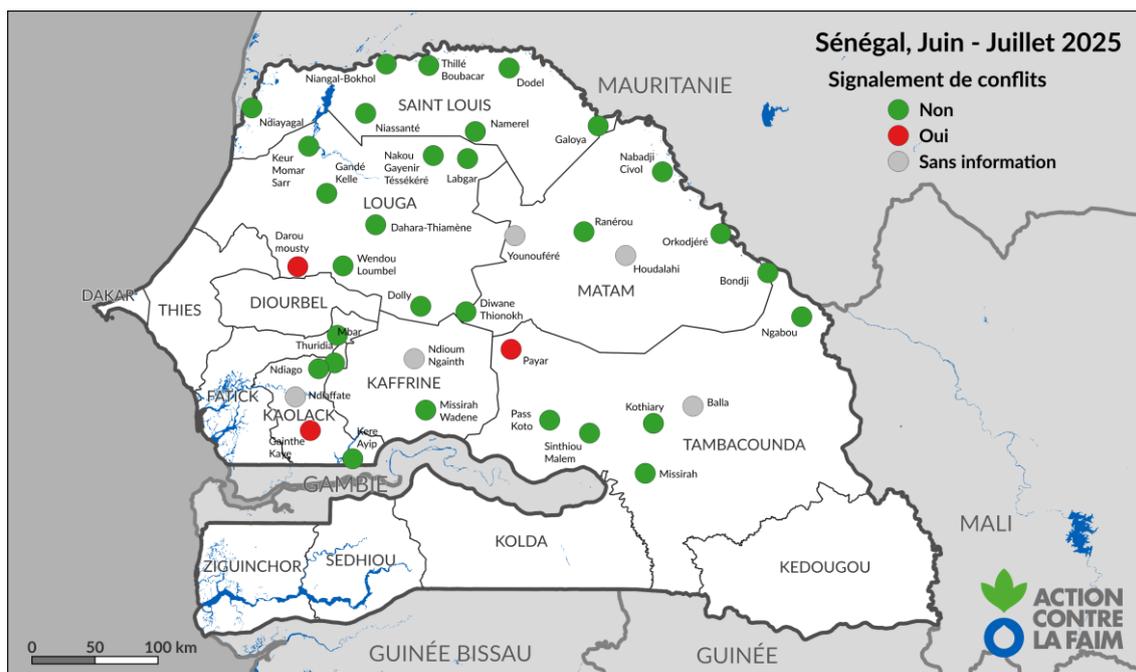


Figure 14 - Conflits rapportés sur la période de juin à juillet 2025 sur le Sénégal

## ACCÈS AUX MARCHÉS, APPUI AU SECTEUR PASTORAL ET DISPONIBILITÉ D'ALIMENT POUR BÉTAIL

L'accessibilité des marchés reste globalement bonne, ce qui garantit un écoulement des produits pastoraux. Cependant, les coûts de transport et la volatilité des prix peuvent limiter les bénéfices pour les éleveurs (figure 15).

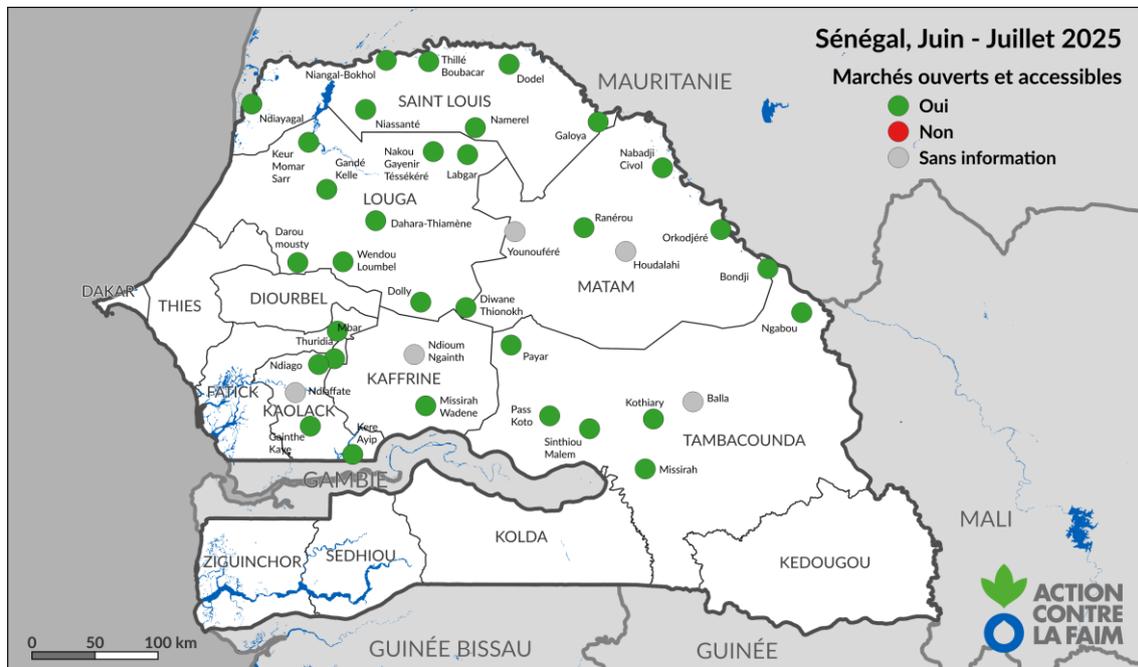


Figure 15 - Marchés ouverts et accessibles sur la période de juin à juillet 2025 sur le Sénégal

L'appui pastoral reste limité (9 sites sur 30), centré sur la vaccination et la distribution d'aliment (figure 16). Cette couverture partielle réduit l'impact des interventions et appelle à un élargissement géographique.

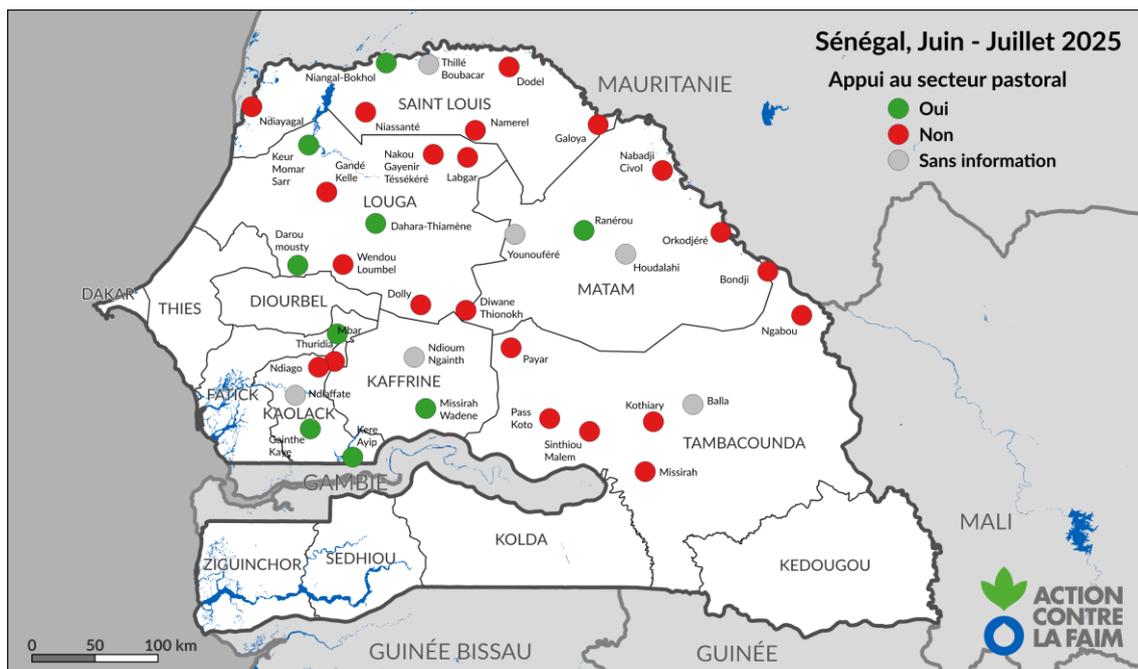


Figure 16 - Zones d'appui au secteur pastoral sur la période de juin à juillet 2025 sur le Sénégal

L'analyse de la carte de pénurie d'aliment montre qu'une pénurie d'aliment a été notée respectivement à Galoya, Mbar, Thuridia, Kaolack et Kothiary (figure 17). Ces zones doivent être prioritaires pour les distributions afin d'éviter des pertes accrues de bétail.

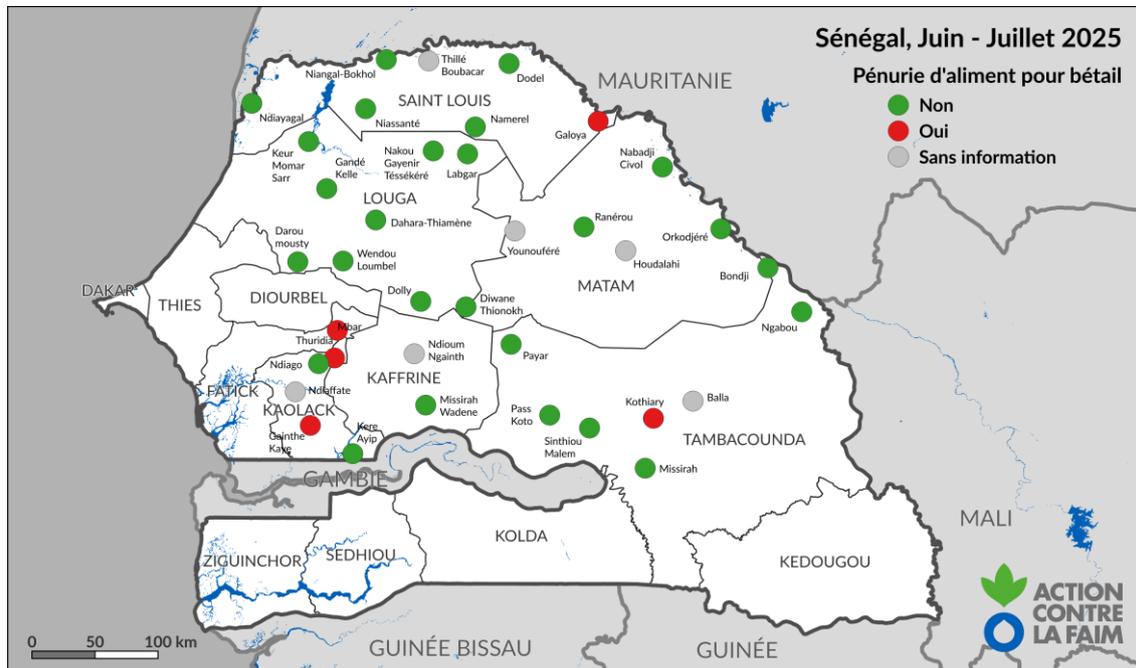


Figure 17 - Pénurie d'aliment pour bétail signalée sur la période de juin à juillet 2025 sur le Sénégal

## PRIX DES MARCHÉS

Le tableau 1 montre l'ensemble des prix de marché relevés par les sentinelles pastorales. Au cours de la période de juin à juillet 2025, l'évolution des prix de marché révèle une dynamique contrastée entre le bétail et les céréales, mais globalement favorable aux éleveurs en termes de pouvoir d'échange. En effet, la hausse marquée du prix du bovin mâle – en progression de plus de 12% par rapport à la période précédente et de 26% par rapport à la moyenne quinquennale – a renforcé la capacité des ménages pastoraux à obtenir davantage de céréales pour chaque animal vendu. Les ovins et caprins mâles connaissent également une valorisation, quoique plus modeste, consolidant cette tendance. Ainsi, les termes de l'échange se sont améliorés de façon notable pour les éleveurs durant cette période, offrant un certain répit face aux difficultés liées au déficit fourrager et hydrique.

Tableau 1 - Prix de marché et termes de l'échange relevés sur la période de juin à juillet 2025 au Sénégal

Région	Département	Zone	Caprin		Ovin		Bovin		Riz	Mil	Sorgho	Aliment bétail	Termes échange	
			Mâle	Femelle	Mâle	Femelle	Mâle	Femelle					Bovin mâle	Mil
			6 mois - 1 an		1 an - 2 ans		5 ans - 6 ans							
FCFA/tête									FCFA/kg					
Fatick	Gossas	Mbar	45 000	30 000	70 000	42 500	600 000	325 000	400	250		300	1 500	2 400
Kaffrine	Koungheul	Missirah Wadene	45 000	32 500	107 500	65 000	362 500	325 000	475	175	288	300	763	2 071
	Malem Hodar	Abioum Gaintli												
Kaolack	Ginguinéo	Ndiago	35 000	30 000	75 000	40 000	500 000	300 000	325	235		250	1 538	2 128
	Guinguineo	Thuridia	35 000	20 000	77 500	50 000	275 000	160 000	413	240	288	375	667	1 146
	Kaolack	Ndiaffate												
Nioro du Rip	Gainthe Kaye		35 000		60 000				450	250	400	300		
	Kere Ayip		35 000	27 500		75 000	600 000	350 000	350	200	275	400	1 714	3 000
Louga	Kébémér	Darou Mousty	20 000	17 500	90 000	50 000	400 000	350 000	350	260	300	300	1 143	1 538
		Dahara-Thiamène	42 250	32 000	100 000	52 500	450 000	312 500	400	300		300	1 125	1 500
	Linguère	Diwane Thionokh	35 000	33 000	70 000	40 000	340 000	250 000	400	255	245	425	850	1 333
		Dolly	35 000	28 000	85 000	50 000			400	280		250		
		Labgar	21 000		77 500	42 500		237 500	425	300	250	250		
		Nakou G. Téssekéré	50 000	35 000	80 000	60 000	500 000	350 000	450	300		213	1 111	1 667
	Louga	Wendou Loubel	35 500	29 500	86 000	68 000	460 000	360 000	300	300	300	250	1 533	1 533
		Gandé Kelle	40 000	45 000	75 000	65 000	400 000	375 000	400	300		150	1 000	1 333
Kanel	Keur Momar Sarr	35 000	30 000	65 000	42 500	450 000	325 000	500	350	350	300	900	1 286	
	Orkodjéré	45 000	27 500	90 000	45 000	350 000	250 000	425	300	300	300	824	1 167	
Matam	Matam	Nabadji Civol	35 000	25 000	85 000	55 000	400 000	200 000	450	400	500	250	889	1 000
	Ranerou	Ranérou Commune	40 000	30 000	85 000	60 000	600 000	400 000	400	350	350	300	1 500	1 714
Saint-Louis	Dagana	Younouféré												
		Ndiayagal (Diama)	30 000	27 500	35 000	30 000	350 000	300 000	400	500		300	875	700
		Niangal-Bokhol	40 000	30 000	90 000	75 000	475 000	275 000	350	600		350	1 357	792
	Podor	Niassanté	36 000	37 000	67 500	64 000	360 000	300 000	350	450	500	250	1 029	800
		Dodel	40 000	37 500	65 000	50 000	350 000	280 000	375	300	400	200	933	1 167
		Galoya	30 000	20 000	45 000	30 000	400 000	300 000	450	400	500	300	889	1 000
		Namerel	32 000	30 000	90 000	43 500	600 000	310 000	400	450	450	300	1 500	1 333
Thillé Boubacar	55 000	40 000												
Tamba	Bakel	Bondji	37 500	35 000	70 000	45 000	317 500	227 500	375	500	250	275	847	635
		Ngabou	35 000	22 500	55 000	35 000	300 000	200 000	400	300	325	300	750	1 000
	Goudiry	Kothiary	35 000	25 000	75 000	40 000	400 000	225 000	400	200	250	300	1 000	2 000
	Koumpentoum	Pass Koto	32 500	22 500	60 000	35 000	275 000	180 000	350	200	300	300	786	1 375
		Payar	47 000	31 000	85 000	40 000	310 000	400 000	350	200	250	350	886	1 550
	Tamba	Balla												
		Missirah	50 000	40 000	80 000	55 000	450 000	300 000	400	300	300	300	1 125	1 500
Sinthiou Malem	60 000	40 000	155 000	65 000	600 000	350 000	400	190		238	1 500	3 158		

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales du RBM

Les prix du caprin mâle connaissent une relative stabilité nationale (+1% par rapport à avril-mai 2025), mais des hausses notables sont observées à Kaffrine (+16%) et Matam (+8%), traduisant une forte demande locale. Les prix restent supérieurs (+11%) à la moyenne quinquennale ce qui limite le pouvoir d'achat des ménages vulnérables.

Tableau 2 - Évolution du prix moyen du caprin mâle par région en FCFA/tête

Région	Juin - Juillet 2025 (FCFA/tête)	Avril - Mai 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)	Juin - Juil. 2020-2024 (FCFA/tête)	Variation (%)
Fatick	45 000	45 000	0		
Kaffrine	45 000	38 750	+16	31 500	+43
Kaolack	35 000	35 000	0	58 667	-40
Louga	34 861	35 167	-1	30 978	+13
Matam	40 000	37 000	+8	38 433	+4
Saint-Louis	37 571	37 429	+0	32 274	+16
Tamba	42 429	41 929	+1	35 971	+18
Sénégal	38 024	37 500	+1	34 106	+11

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales du RBM

Les prix des caprins femelles restent relativement stables (+1%), avec des hausses à Louga et Saint-Louis. Comparés à la moyenne quinquennale (+11%), ils traduisent une pression sur le pouvoir d'achat des ménages.

Tableau 3 - Évolution du prix moyen du caprin femelle par région en FCFA/tête

Région	Juin - Juillet 2025 (FCFA/tête)	Avril - Mai 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)	Juin - Juil. 2020-2024 (FCFA/tête)	Variation (%)
Fatick	30 000				
Kaffrine	32 500	31 250	+4	24 000	+35
Kaolack	25 833	26 667	-3	35 000	-26
Louga	31 250	29 444	+6	26 822	+17
Matam	27 500	28 750	-4	25 008	+10
Saint-Louis	31 714	30 714	+3	27 186	+17
Tamba	30 857	32 607	-5	29 321	+5
Sénégal	30 362	30 180	+1	27 369	+11

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales du RBM

Le prix des ovins mâles est en recul par rapport à avril-mai (-8%), mais reste supérieur à la moyenne quinquennale (tableau 4). Cette tendance contraste entre les régions, avec des prix élevés à Matam et faibles à Kaffrine.

Tableau 4 - Évolution du prix moyen de l'ovin mâle par région en FCFA/tête

Région	Juin - Juillet 2025 (FCFA/tête)	Avril - Mai 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)	Juin - Juil. 2020-2024 (FCFA/tête)	Variation (%)
Fatick	70 000	77 500	-10		
Kaffrine	107 500	76 250	+41	90 000	+19
Kaolack	70 833	87 500	-19	75 000	-6
Louga	80 944	88 278	-8	87 102	-7
Matam	86 667	90 000	-4	86 333	+0
Saint-Louis	65 417	81 429	-20	74 757	-12
Tamba	82 857	83 286	-1	78 357	+6
Sénégal	78 655	85 152	-8	81 727	-4

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales du RBM

Les ovins femelles enregistrent une hausse modérée (+4%), notamment à Kaffrine et Matam. Les prix dépassent la moyenne historique (+9%), reflétant une demande soutenue malgré la soudure (tableau 5).

Tableau 5 - Évolution du prix moyen de l'ovin femelle par région en FCFA/tête

Région	Juin - Juillet 2025 (FCFA/tête)	Avril - Mai 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)	Juin - Juil. 2020-2024 (FCFA/tête)	Variation (%)
Fatick	42 500	47 500	-11		
Kaffrine	65 000			55 500	+17
Kaolack	55 000	51 667	+6	43 333	+27
Louga	52 278	53 611	-2	45 747	+14
Matam	53 333	50 625	+5	45 792	+16
Saint-Louis	48 750	41 600	+17	49 074	-1
Tamba	45 000	44 071	+2	43 414	+4
Sénégal	50 621	48 446	+4	46 440	+9

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales du RBM

Le prix du bovin mâle a nettement augmenté (+12% par rapport à avril-mai et +26% par rapport à la moyenne quinquennale). Cette tendance reflète une demande soutenue en période de soudure pastorale, particulièrement marquée à Louga et Matam (tableau 6). Cela améliore les termes de l'échange pour les éleveurs, mais risque de réduire l'accessibilité économique pour les ménages consommateurs.

Tableau 6 - Évolution du prix moyen du bovin mâle par région en FCFA/tête

Région	Juin - Juillet 2025 (FCFA/tête)	Avril - Mai 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)	Juin - Juil. 2020-2024 (FCFA/tête)	Variation (%)
Fatick	600 000				
Kaffrine	362 500	475 000	-24	380 000	-5
Kaolack	458 333	483 333	-5	350 000	+31
Louga	428 571	464 643	-8	402 282	+7
Matam	450 000	487 500	-8	328 533	+37
Saint-Louis	422 500	485 714	-13	362 286	+17
Tamba	378 929	360 000	+5	324 504	+17
Sénégal	417 593	450 750	-7	358 854	+16

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales du RBM

Le prix des bovins femelles connaît une légère baisse (-3%), mais leurs prix restent supérieurs de 21% à la moyenne quinquennale (tableau 7). Cette dynamique illustre une relative résilience des marchés bovins malgré la soudure.

Tableau 7 - Évolution du prix moyen du bovin femelle par région en FCFA/tête

Région	Juin - Juillet 2025 (FCFA/tête)	Avril - Mai 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)	Juin - Juil. 2020-2024 (FCFA/tête)	Variation (%)
Fatick	325 000				
Kaffrine	325 000	300 000	+8	305 000	+7
Kaolack	270 000	285 000	-5	216 667	+25
Louga	320 000	331 429	-3	285 520	+12
Matam	283 333	312 500	-9	197 958	+43
Saint-Louis	294 167	329 286	-11	231 929	+27
Tamba	268 929	252 500	+7	222 471	+21
Sénégal	292 589	302 750	-3	241 868	+21

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales du RBM

Le prix du riz est en légère baisse par rapport à avril-mai (-1%), mais reste largement au-dessus de la moyenne quinquennale (+13%). Cette tendance accentue la dépendance aux importations et fragilise la sécurité alimentaire (tableau 8).

Tableau 8 – Évolution du prix moyen du riz par région en FCFA/kg

Région	Juin – Juillet 2025 (FCFA/kg)	Avril – Mai 2025 (FCFA/kg)	Variation (%)	Juin – Juil. 2020-2024 (FCFA/kg)	Variation (%)
Fatick	400	400	0		
Kaffrine	475	475	0	360	+32
Kaolack	384	369	+4	425	-10
Louga	403	414	-3	361	+11
Matam	425	425	0	354	+20
Saint-Louis	388	382	+1	346	+12
Tamba	382	393	-3	342	+12
Sénégal	397	402	-1	351	+13

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales du RBM

En ce qui concerne le mil (tableau 9), le prix reste stable par rapport à avril-mai, mais inférieur à la moyenne quinquennale (-8%). La forte variabilité régionale (de 175 FCFA/kg à Kaffrine à 450 FCFA/kg à Saint-Louis) souligne des inégalités d'accès.

Tableau 9 – Évolution du prix moyen du mil par région en FCFA/kg

Région	Juin – Juillet 2025 (FCFA/kg)	Avril – Mai 2025 (FCFA/kg)	Variation (%)	Juin – Juil. 2020-2024 (FCFA/kg)	Variation (%)
Fatick	250	225	+11		
Kaffrine	175	238	-26	255	-31
Kaolack	231	231	0	275	-16
Louga	294	293	+0	360	-18
Matam	350	350	0	329	+6
Saint-Louis	450	443	+2	378	+19
Tamba	270	250	+8	309	-13
Sénégal	313	312	+0	340	-8

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales du RBM

Le tableau 10 nous montre que le prix du sorgho a enregistré une baisse par rapport à la moyenne quinquennale (-18%). Cette tendance est favorable aux consommateurs mais défavorable aux producteurs.

Tableau 10 – Évolution du prix moyen du sorgho par région en FCFA/kg

Région	Juin – Juillet 2025 (FCFA/kg)	Avril – Mai 2025 (FCFA/kg)	Variation (%)	Juin – Juil. 2020-2024 (FCFA/kg)	Variation (%)
Kaolack	288	225	+28	250	+15
Louga	321	333	-4	333	-4
Matam	289	315	-8	400	-28
Saint-Louis	383	388	-1	400	-4
Tamba	463	490	-6	455	+2
Sénégal	279	256	+9	343	-18

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales du RBM

Le prix de l'aliment pour bétail reste relativement stable (+2% par rapport à la moyenne quinquennale). Toutefois, des hausses ponctuelles dans certaines régions accentuent la vulnérabilité des éleveurs en période de soudure (tableau 11).

Tableau 11 – Évolution du prix moyen de l'aliment pour bétail par région en FCFA/kg

Région	Juin – Juillet 2025 (FCFA/kg)	Avril – Mai 2025 (FCFA/kg)	Variation (%)	Juin – Juil. 2020-2024 (FCFA/kg)	Variation (%)
Fatick	300	250	+20		
Kaffrine	300	300	0	270	+11
Kaolack	331	344	-4	369	-10
Louga	271	300	-10	291	-7
Matam	283	300	-6	288	-1
Saint-Louis	283	286	-1	275	+3
Tamba	295	304	-3	280	+5
Sénégal	289	303	-5	285	+2

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales du RBM

## CONCLUSION

Sur la période de juin-juillet 2025, l'état des troupeaux au Sénégal présente des contrastes régionaux. Dans le centre et le nord, l'embonpoint des animaux est médiocre à passable, sous l'effet de la soudure pastorale et de maladies ponctuelles. Dans le Saloum, Tamba, Orkadiéré et à Bondji, les animaux conservent un état plus satisfaisant grâce à une meilleure disponibilité des pâturages et de l'eau.

Les fluctuations des prix et des termes de l'échange affectent le revenu des éleveurs, soulignant la nécessité d'un accompagnement ciblé en alimentation animale et en prévention sanitaire. La vigilance et le soutien restent essentiels pour renforcer la résilience des communautés pastorales face aux périodes de tension.

## PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Perspectives sur la situation à venir :

- Suivi rapproché de l'état des troupeaux : Maintenir une observation régulière pour détecter précocement les signes de maladies.
- Renforcement des mécanismes de marché : Surveiller l'évolution des prix et termes de l'échange afin de soutenir le pouvoir d'achat des éleveurs.

Recommandation pour les éleveurs, les organisations pastorales, les services vétérinaires, les services étatiques, les acteurs de la société civile, et les organisations humanitaires :

- Renforcer les infrastructures pastorales : réhabilitation des forages, aménagement de points d'eau, sécurisation des zones de concentration (Dolly, Ranérou, Kaolack).
- Assurer une gestion concertée des couloirs de transhumance avec les pays voisins (Mauritanie, Mali) afin de réduire les tensions et la propagation transfrontalière des maladies.
- Mettre en place des mécanismes de prévention et de gestion des conflits (médiation communautaire, sécurisation des zones agricoles sensibles).
- Renforcer la surveillance zoonositaire et les campagnes de vaccination dans les zones à forte densité animale.
- Appuyer les ménages vulnérables par la distribution ciblée d'aliments de bétail et l'amélioration de l'accessibilité aux céréales.

## INFORMATION ET CONTACTS

Pour plus d'information merci de visiter les sites :

- [www.sigsahel.info](http://www.sigsahel.info) pour l'accès aux bulletins
- [www.geosahel.info](http://www.geosahel.info) pour la visualisation des cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes utilisées, veuillez contacter :

- BALDE Ibrahima Sory (ACF-Sénégal) – [isobalde@sn.acfspain.org](mailto:isobalde@sn.acfspain.org)
- DIALLO Chérif Assane (ACF-ROWCA) – [cadiallo@wa.acfspain.org](mailto:cadiallo@wa.acfspain.org)
- LAVAUD Eve-Marie (ACF-ROWCA) – [elavaud@wa.acfspain.org](mailto:elavaud@wa.acfspain.org)
- FILLOL Erwann (ACF-ROWCA) – [erfillol@wa.acfspain.org](mailto:erfillol@wa.acfspain.org)

## PARTENARIATS

La collecte de données est assurée en partenariat avec le Réseau Billital Maroobé (RBM). Le projet bénéficie de l'appui du Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA).



## FINANCEMENTS

Ce projet est rendu possible par le financement de UNITLIFE.

